MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle général de perception des taxes et des compensations pour l'année 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Brigham, que le rôle général de perception des taxes et des compensations pour l'année 2023 est maintenant déposé à mon bureau au 118, avenue des Cèdres, Brigham. Tout intéressé peut en prendre connaissance en communiquant à l'Hôtel de Ville.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Brigham, ce 20e jour du mois de janvier 2023.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Pierre Lefebvre, avocat